

Peut on : la bonne orthographe à retenir tout de suite

Écris « peut-on » et non « peux-t-on » ni « peu-t-on ». La règle simple, le test rapide et des exemples concrets pour ne plus hésiter.

Préparation au concours CRPE :

La seule forme correcte est « peut-on ». Elle vient de l'inversion de « on peut » pour poser une question ; « peux-t-on », « peu-t-on » et « peut-t-on » sont des formes fautives.

Tu as déjà bloqué 10 secondes sur un mail en te demandant s'il fallait écrire « peut on », « peut-on » ou pire « peux-t-on » ? Je vois cette hésitation chaque année chez des candidats au CRPE, y compris très solides par ailleurs. Le piège est classique : on entend plusieurs formes proches, on pense à « je peux », on ajoute parfois un -t- « pour faire plus correct », et l'erreur part. La bonne nouvelle, c'est qu'il existe un test ultra-rapide : si tu peux reformuler par « on peut », tu écris « peut-on ».

En bref : les réponses rapides

Faut-il toujours mettre un trait d'union dans « peut-on » ? — Oui. En inversion interrogative avec un pronom sujet, le verbe et le pronom sont liés par un trait d'union : « peut-on », « doit-on », « va-t-on ».

Pourquoi écrit-on « a-t-on » mais pas « peut-t-on » ? — Le -t- euphonique sert seulement quand le verbe ne se termine pas déjà par un son compatible avec la liaison, comme dans « a-t-on ». Avec « peut », le t est déjà présent : on écrit donc « peut-on ».

Peut-on remplacer « peut-on » par une tournure plus simple dans une copie ? — Oui. Tu peux écrire « est-ce qu'on peut » si tu veux une syntaxe plus directe, à condition de rester cohérent dans le niveau de langue de ta copie.

Comment éviter la confusion entre « je peux » et « on peut » ? — Repère d'abord le sujet. Si le sujet est « on », tu conjugues à la 3e personne du singulier : « on peut », donc « peut-on » en interrogation.

Peut-on, peux-t-on, peu-t-on ou peut-t-on : la bonne forme en une seconde

La seule forme correcte est « **peut-on** ». Le test le plus rapide tient en trois mots : *on peut*. Si tu peux reformuler la phrase à l'affirmative avec « **on peut** », alors la forme interrogative issue de l'**inversion sujet-verbe** est forcément « **peut-on** ». On part du **verbe pouvoir** conjugué avec *on* : *on peut*, puis on inverse pour former la question : *peut-on faire, comment peut-on, peut-on avoir*. Les graphies « **peux-t-on** », « **peu-t-on** » et « **peut-t-on** » sont fautives, même si elles circulent souvent dans les copies, les mails et les consignes.

La difficulté vient de trois confusions très classiques en **orthographe** et en **conjugaison**. D'abord, certains calquent la forme sur *je peux* et écrivent « **peux-t-on** » ; or avec *on*, on n'écrit pas *peux* mais *peut*. Ensuite, d'autres entendent le son *peu* et pensent au nom *peu*, d'où « **peu-t-on** », qui n'a ici aucun sens grammatical. Enfin, on ajoute parfois un *-t-* euphonique par analogie avec *a-t-il* ou *va-t-elle*, ce qui produit « **peut-t-on** ». C'est faux, car le verbe finit déjà par un *t* : on n'en rajoute pas un second. Le même raisonnement vaut pour les formes voisines « **peut-il** » et « **peut-elle** », correctes sans ajout supplémentaire.

Forme entendue	Test de remplacement	Écriture correcte
peut on	Tu peux dire <i>on peut</i>	peut-on
peux-t-on	<i>on peux</i> ? Non	peut-on
peu-t-on	<i>on peu</i> ? Non	peut-on
peut-t-on	Le verbe finit déjà par <i>t</i>	peut-on

Exemple 1. Dans un mail professionnel, tu hésites entre *Peux-t-on décaler la réunion ?* et *Peut-on décaler la réunion ?*. Étape 1 : repasse à l'affirmative. Tu obtiens *On peut décaler la réunion*. Étape 2 : tu inverses sujet et verbe. La bonne **forme interrogative** est donc « **Peut-on décaler la réunion ?** ». **Exemple 2.** Dans une consigne d'examen, tu veux écrire *Comment peut-on faire pour justifier sa réponse ?*. Étape 1 : teste *On peut faire...*, qui fonctionne. Étape 2 : conserve la base verbale *peut*. Tu écris donc « **comment peut-on** », jamais *comment peux-t-on*.

Exemple 3. Formulation administrative : *Peut-on avoir une attestation avant vendredi ?*. Le test donne *On peut avoir une attestation*, donc la graphie correcte est immédiate. **Exemple 4.** À l'oral, beaucoup disent quelque chose qui ressemble à *peu-ton*. C'est normal : la prononciation masque la structure. En rédaction, reviens toujours au couple *on peut / peut-on*. C'est le réflexe le plus sûr en concours, surtout quand tu rédiges vite.

Exercice 1. Corrige : *Peux-t-on faire ce calcul à la calculatrice ?* Corrigé : **Peut-on faire** ce calcul à la calculatrice ? Test : *On peut faire ce calcul*. **Exercice 2.** Corrige : *Peu-t-on avoir le document ?* Corrigé : **Peut-on avoir** le document ? Test : *On peut avoir le document*. **Exercice 3.** Corrige : *Peut-t-on reporter l'entretien ?* Corrigé : **Peut-on** reporter l'entretien ? Le *t* est déjà présent dans *peut*. **Exercice 4.** Complète : *Comment ___ expliquer cette démarche ?* Corrigé : **comment peut-on** expliquer cette démarche ?

À retenir

À retenir : écris toujours « **peut-on** ». Le bon réflexe, c'est le test *on peut*. Si l'affirmative fonctionne, la question s'écrit avec **peut**, sans *x*, sans *peu*, et sans *-t* ajouté. C'est la forme juste dans un mail, une copie, une consigne ou une formulation orale remise à l'écrit.

I

Fautes d'orthographe : comment ne plus en faire ? — Jeanviet

Pourquoi écrit-on « peut-on » ? La règle, mais surtout le piège logique derrière l'erreur

On écrit « **peut-on** » parce que « **on** » se conjugue à la **troisième personne du singulier** : on dit « **on peut** ». En **inversion interrogative**, l'ordre change, pas la forme verbale : *on peut* devient *peut-on* ? Le **t euphonique** n'apparaît pas ici, car le **verbe pouvoir**, au **présent de l'indicatif**, se termine déjà par **t** à cette personne.

Le vrai nœud, quand on se demande **pourquoi écrit-on peut-on**, tient à deux analogies trompeuses. La première mélange les personnes : tu as en tête « **je peux** », donc tu écris **peux-on**. Or la **différence entre peux et peut** est purement grammaticale : *je peux*, mais *il/elle/on peut*. La seconde erreur vient de l'oreille. Beaucoup croient qu'en question inversée, il faut *toujours* ajouter un **-t-**, comme dans *aime-t-il*. En réalité, ce **t euphonique** sert seulement à éviter un contact sonore maladroit, donc quand le verbe ne finit ni par **t** ni par **d**. C'est une question d'**euphonie**, mot savant pour dire : *ça sonne mieux*. Par conséquent, on écrit **peut-on**, **doit-on**, mais **parle-t-on** et **a-t-on**. La **grammaire française** est plus régulière qu'elle n'en a l'air, à condition de regarder la terminaison réelle du verbe.

Exemple 1. Tu rédiges un mail professionnel : *Peux-t-on décaler la réunion ?* Étape 1 : repère le sujet réel, **on**. Étape 2 : conjugue sans inversion : **on peut**, pas *on peux*. Étape 3 : inverse : **peut-on**. Étape 4 : vérifie le son final du verbe ; il finit déjà par **t**, donc aucun ajout. La bonne forme est donc : **Peut-on décaler la réunion ?**

Exemple 2. Tu écris une consigne d'examen : *Parle-on à voix haute ?* Étape 1 : forme de base, *on parle*. Étape 2 : inversion : *parle-on*. Étape 3 : écoute la jonction ; *parle on* heurte l'oreille. Étape 4 : on ajoute alors le **t euphonique**. La forme correcte devient : **Parle-t-on à voix haute ?** Même logique avec **a-t-on**, puisque *on* a ne se termine ni par **t** ni par **d**.

1. **Peux-on entrer ?** Corrigé : **Peut-on entrer ?** On part de *on peut*. **2.** **Peut-t-on modifier la date ?** Corrigé : **Peut-on modifier la date ?** Le verbe finit déjà par **t**. **3.** **Doit-t-on signer ?** Corrigé : **Doit-on signer ?** Même raison. **4.** **A-on reçu le dossier ?** Corrigé : **A-t-on reçu le dossier ?** Ici, le **t euphonique** est nécessaire. **5.** **Parle-on de la sortie ?** Corrigé : **Parle-t-on de la sortie ?** Le **-t-** améliore l'**euphonie**.

À retenir

À retenir : écris « **peut-on** » parce que la base est « **on peut** ». Néanmoins, n'ajoute un **t euphonique** que si le verbe ne se termine pas déjà par **t** ou **d**. Test

rapide : remets la phrase à l'endroit. Si tu obtiens *on peut*, la question correcte est **peut-on**.

Le vrai réflexe à adopter : tester la phrase affirmative avant d'écrire

Le test le plus sûr est simple : repasse mentalement par la **phrase affirmative**. Si tu peux dire « **on peut** », alors la forme interrogative correcte est « **peut-on** », avec un trait d'union. Ce réflexe évite l'hésitation, même sous pression, en concours, dans un mail ou dans une consigne. Il est rapide. Et surtout fiable.

Je le conseille souvent en préparation CRPE, parce qu'il coupe court aux doutes. Tu testes la base, puis tu inverses : *On peut reporter l'entretien* devient **Peut-on reporter l'entretien ?** ; *On peut utiliser un dictionnaire* devient **Peut-on utiliser un dictionnaire ?** ; *On peut rendre la copie demain* devient **Peut-on rendre la copie demain ?** ; *On peut entrer sans convocation* devient **Peut-on entrer sans convocation ?** Si la version affirmative sonne juste, ta formulation interrogative sera juste aussi.

Cas concrets : comment éviter la faute dans un mail, une copie de concours, une consigne ou à l'oral

La faute apparaît surtout dans les écrits rapides. Dans un **mail professionnel**, une copie de **CRPE** ou une **consigne d'examen**, le bon réflexe est simple : tu repères le sujet *on*, puis tu reviens à la phrase de base, *on peut*. Si la phrase devient interrogative par inversion, tu écris automatiquement **peut-on**.

Le piège vient souvent d'une analogie mal maîtrisée avec d'autres formes interrogatives. Tu connais *peux-tu m'envoyer* ou *peux-tu me dire*, où le sujet est **tu** et le verbe reste à la 2e personne. Avec **on**, ce n'est pas la même mécanique : la phrase simple est *on peut*, donc l'inversion donne **peut-on**, jamais *peux on* ni *peux-t-on*. En revanche, si tu choisis une tournure sans inversion, tu peux écrire *est-ce qu'on peut*, forme très utile quand tu veux alléger une question ou éviter l'hésitation à l'écrit.

Cas 1 : mail professionnel. Erreur fréquente : *Peux on décaler le rendez-vous ?* Elle apparaît quand on écrit vite à une direction d'école, à un PEMF ou à un formateur. Le scripteur pense à *peux-tu* et transpose la forme. La correction est

Peut-on décaler le rendez-vous ? Si tu veux un ton plus souple, écris *Est-ce qu'on peut décaler le rendez-vous ?* ou, dans un registre plus institutionnel, *Est-il possible de décaler le rendez-vous ?* Même logique pour **peut-on avoir** un créneau supplémentaire ou **peut-on faire** un envoi différé. Dans un échange avec l'**administration**, la forme correcte sécurise tout de suite ton niveau de langue.

Cas 2 : copie de concours et consigne. On lit souvent *Peux-t-on évaluer cette compétence à l'oral ?* La présence du -t- parasite l'écriture, parce qu'on le rencontre dans *a-t-on*. Or ici, le verbe finit déjà par un son vocalique compatible avec l'enchaînement : on écrit **Peut-on évaluer cette compétence à l'oral ?** Dans une **consigne** ou une réponse de didactique au **CRPE**, tu peux aussi reformuler : *Est-ce qu'on peut évaluer cette compétence à l'oral ?* ou *A-t-on le droit de l'évaluer à l'oral ?* selon l'intention. À l'**oral**, la faute ne s'entend pas toujours ; c'est justement pour cela qu'elle revient dans la copie quand la vigilance baisse.

Mini-diagnostic terrain. 1. *Peux on obtenir une attestation ?* Corrigé : **Peut-on obtenir une attestation ?** La phrase de base est *on peut obtenir*. 2. *Peux-t-on faire cette manipulation en GS ?* Corrigé : **Peut-on faire cette manipulation en GS ?** Le t n'a rien à faire ici. 3. *Peux tu me dire si on peut reporter ?* Corrigé : **Peux-tu me dire si on peut reporter ?** puis, dans la subordonnée, pas d'inversion. 4. *Peut on avoir le document ?* Corrigé : **Peut-on avoir le document ?** Le trait d'union reste obligatoire. Si tu cherches un **peut-on synonyme**, garde trois solutions fiables : *est-ce qu'on peut*, *a-t-on le droit de*, *est-il possible de*.

À retenir

À retenir : quand tu hésites, repars de la phrase simple. Si tu peux dire *on peut*, alors la question s'écrit **peut-on**. Si tu écris à la 2e personne, c'est un autre schéma : **peux-tu**. Cette distinction suffit, dans la plupart des cas, à éviter la faute en mail, en copie, en **formulation administrative** et dans toute **consigne d'examen**.

Exercices express et formes voisines : peut-il, peut-elle, peut-on faire, comment peut-on

Pour ne plus hésiter, repars toujours de la **forme affirmative**. Si tu dis *il peut*, tu écris **peut-il** ; si tu dis *elle peut*, tu écris **peut-elle** ; si tu dis *on peut*, tu écris **peut-on**. La logique reste stable. C'est le meilleur **mémo orthographique** pour trancher vite, même en copie.

La **question inversée** se construit en partant d'une phrase simple, puis en inversant le verbe et le sujet avec un trait d'union : *on peut* devient *peut-on*, *il peut* devient *peut-il*, *elle peut* devient *peut-elle*. Le réflexe juste est concret : tu identifies d'abord le sujet, tu testes la phrase affirmative, puis tu inverses. En revanche, **peut-être** n'a rien à voir avec cette structure : c'est une locution qui exprime le doute, pas une interrogation. On écrit donc *Peut-être viendra-t-il*, mais *Peut-on avoir une réponse ?*. La confusion visuelle est fréquente, surtout dans un mail rapide ou une consigne reformulée à l'oral.

La propriété utile est simple : l'orthographe correcte dépend du sujet, jamais d'une impression sonore. Si la phrase de départ est *on peut faire l'exercice*, la question devient **peut-on faire** l'exercice ? Si la tournure te semble lourde en concours, tu peux choisir **est-ce qu'on peut** faire l'exercice ? Le sens reste le même, mais la syntaxe est plus directe. C'est souvent plus sûr dans une copie rédigée vite. Attention aussi à ne pas confondre avec le **participe passé** *pu*, qui appartient à un autre système : *il a pu répondre* ne donne jamais *peut-on*.

Exemple 1. Mail professionnel : *On peut avoir le document avant midi*. Étape 1, je repère le sujet : *on*. Étape 2, je garde la phrase affirmative. Étape 3, j'inverse : **Peut-on avoir** le document avant midi ? La version avec **est-ce qu'on peut** avoir le document avant midi ? fonctionne aussi, et elle allège parfois la rédaction. **Exemple 2.** Consigne d'examen : *Comment on peut justifier la réponse ?* À l'écrit soigné, je préfère soit **comment peut-on** justifier la réponse ?, soit *comment est-ce qu'on peut justifier la réponse ?* Les deux sont correctes ; la seconde évite une inversion que certains candidats maîtrisent mal sous pression.

Exemple 3. Formulation administrative : *Elle peut transmettre la pièce aujourd'hui*. La question inversée donne **peut-elle** transmettre la pièce aujourd'hui ? **Exemple**

4. À l'oral préparé : *Il peut venir plus tard*. La forme attendue est **peut-il** venir plus tard ? Dans mes corrections CRPE, je vois souvent des hésitations dues au rythme de la phrase, pas à la règle. D'où l'intérêt d'un petit **entraînement** ciblé sur des cas réels. Tu gagnes en automatisme, donc en précision, sans alourdir ton style.

Teste-toi rapidement. 1) *On peut faire une demande ?* Corrigé : **Peut-on faire** une demande ? 2) *Comment on peut répondre clairement ?* Corrigé : **Comment peut-on** répondre clairement ? 3) *Elle peut joindre la direction ?* Corrigé : **Peut-elle** joindre la direction ? 4) *Il peut modifier la consigne ?* Corrigé : **Peut-il** modifier la consigne ? 5) *Peut on être absent ?* Corrigé : **Peut-on** être absent ? Le trait d'union marque ici l'inversion. Si tu bloques, reformule avec **est-ce qu'on peut** : c'est souvent la solution la plus sûre en rédaction surveillée.

À retenir

À retenir : sujet identifié, **forme affirmative** testée, inversion ensuite. Si tu doutes encore, remplace par **est-ce qu'on peut**. Et garde ce repère visuel : **peut-on** pose une question ; **peut-être** exprime un doute.

peut on

Oui, on peut employer « peut on », mais la forme correcte à l'écrit interrogatif est généralement « peut-on » avec un trait d'union. En français, ce trait d'union relie le verbe et le pronom dans une inversion sujet-verbe. J'insiste souvent dessus : c'est une règle simple, mais très utile pour écrire juste dans un contexte scolaire ou de concours.

peut-être

« Peut-être » s'écrit toujours avec un trait d'union lorsqu'il signifie « probablement ». C'est un adverbe, comme dans « Peut-être viendra-t-il demain ». Il ne faut pas le confondre avec « peut être », sans trait d'union, quand « peut » est le verbe pouvoir et « être » un infinitif. Le sens de la phrase aide à choisir la bonne forme.

peut-on faire

« Peut-on faire » est une tournure correcte pour poser une question de manière soutenue ou neutre. Elle s'emploie quand on demande si une action est possible : « Peut-on faire autrement ? ». À l'écrit, le trait d'union est obligatoire dans « peut-on ». C'est une

structure très fréquente dans les consignes, les explications et les formulations argumentées.

comment peut-on

« Comment peut-on » sert à demander par quel moyen, de quelle manière ou selon quelle méthode une action est possible. Par exemple : « Comment peut-on apprendre plus efficacement ? ». La formule est correcte et courante. Je la recommande dans les écrits explicatifs, car elle introduit clairement une démarche, une méthode ou une réflexion attendue.

peut-elle

« Peut-elle » est la forme interrogative correcte avec inversion entre le verbe et le pronom sujet. On écrit par exemple : « Peut-elle venir demain ? ». Le trait d'union est obligatoire. Cette construction est soignée et fréquente à l'écrit. En classe comme en préparation de concours, je conseille de bien la maîtriser pour éviter les erreurs de syntaxe.

peut-on avoir

« Peut-on avoir » est une formule correcte pour demander si quelque chose est possible à obtenir, recevoir ou posséder. Exemple : « Peut-on avoir plus d'informations ? ». Elle est polie, claire et adaptée à l'écrit comme à l'oral. Le point important reste l'orthographe : on écrit toujours « peut-on » avec un trait d'union dans cette tournure interrogative.

peut-il

« Peut-il » est une forme interrogative correcte construite avec inversion, comme dans « Peut-il réussir seul ? ». Le trait d'union est indispensable entre le verbe et le pronom. Cette structure est très utile pour formuler une question dans un registre standard ou soutenu. Elle apparaît souvent dans les textes scolaires, les consignes et les questions d'examen.

peut-on synonyme

Il n'existe pas de synonyme strict de « peut-on », car il s'agit d'une tournure interrogative avec le verbe pouvoir. En revanche, on peut la reformuler selon le contexte : « est-il possible de », « a-t-on la possibilité de », « peut-il être envisagé de » ou plus simplement « peut-on envisager ». Le bon choix dépend du niveau de langue et de l'intention.

Retiens la règle la plus utile : on part de « on peut », donc la question s'écrit « peut-on ». Si tu hésites, oublie l'oreille et fais le test de remplacement en 3 secondes. Pour un écrit de concours, un mail professionnel ou une consigne, ce réflexe suffit à éviter une faute très visible. Mon conseil de formatrice : entraîne-toi avec 5 phrases réelles de ton quotidien, et la bonne forme deviendra automatique.

Mis à jour le 05 mai 2026

Continue sur reussirlecrpe.fr

RéussirCRPE - Document pédagogique